

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 8 juin 2020

#### **OBJET :**

Désignation d'un représentant à :

- l'association «Pitchoun»
- l'association «Les Confettis»

**Rapporteur : M. LE MAIRE**  
Délibération n°16

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Par délibération du 20 mars 1995, le Conseil Municipal a accepté d'être représenté à l'association «Pitchoun» constituée pour la création, l'organisation et la gestion d'une crèche sise 44 rue du 8 Mai 1945.

Par ailleurs, la commune adhère depuis janvier 2002 à la crèche parentale «Les Confettis» située sur le territoire de Dommartemont.

Selon les statuts, un représentant de la municipalité est membre de droit du Conseil d'Administration.

Il est précisé conformément à l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations. Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

#### **PROPOSITION**

Il est proposé à l'assemblée de désigner un représentant du conseil municipal au sein de chaque association indiquée ci-dessus.

#### **DELIBERATION**

Sont proposées les candidatures de M. Michel BREUILLE à la crèche "Pitchoun" et MME Brigitte SCHINDLER à la crèche "Les Confettis" .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité et 5 abstentions (M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, MM. KATZ, CHEVARDE et RIFF) les candidatures proposées.

Sont désignés M. Michel BREUILLE représentant à la crèche "Pitchoun" et MME Brigitte SCHINDLER représentante à la crèche "Les Confettis".

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 11 juin 2020.

**Extrait conforme**

 **Le Maire,**  
**Michel BREUILLE**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2020**

tenu sous la présidence de  
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	28
- Nombre de votants :	29
- Convocation du Conseil municipal le :	2 juin 2020
- Convocation distribuée le :	2 juin 2020
- Affichage du compte-rendu le :	12 juin 2020
- Affichage du procès-verbal le :	10 juillet 2020

**PRESENTS**

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.
- M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, M. EL JAOUHARI, MME BLONDELET, MME HOUSSIN, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, MME CREUSOT, MME MENZRI, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

**POUVOIR**

- M. Pierre BRUNE à M. Hubert ROSSIGNON

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME Nadine CADET

**Pour extrait**



**Michel BREUILLE,**

**Maire**